

Adrénaline Track Expérience Mas du Clos 2026

Circuit du Mas du Clos – Vendredi 26 juin 2026

A remplir par toutes personnes présente sur la journée (conducteur et accompagnant).

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Téléphone :

Marque/Modèle véhicule :

Immatriculation :

Permis de conduire N° :

Assurance (clé/n° de contrat) :

Article 1 : Je soussigné, déclare connaître et accepter les risques liés à la pratique du sport automobile sur circuit fermé, sans aucune notion de compétition ni de chronométrage. Je déclare être apte à la conduite sur circuit conformément à la réglementation FFSA envigueur (formation) et ne présenter à ma connaissance aucune contre-indication médicale à la pratique du sport automobile à titre de loisir.

Article 2 : En tant que conducteur ou simple accompagnant, ou en tant que passager ou conducteur occasionnel, je dégage en conséquence le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit, ainsi que les organisateurs de la manifestation, la société Adrénaline Mobilité et ses animateurs, de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident de quelque nature qu'il soit, et je renonce par avance à tout recours contre eux. De même, je n'exercerai aucun recours contre le propriétaire de l'auto dans laquelle je serais passager ou conducteur occasionnel ni contre tout autre participant à la sortie.

Article 3 : J'assume seul, en tant que conducteur, toute responsabilité et conséquence vis-à-vis de passager pris à mon bord, ainsi que tout désordre ou dégât causé par mon auto quel qu'en soit le conducteur. En cas de dommage causé aux infrastructures du circuit, je m'engage à en assumer seul toutes les conséquences financières.

Article 4 : Je déclare sur l'honneur avoir vérifié auprès de ma Compagnie d'Assurances que mon auto est couverte en Responsabilité Civile pour le roulage sur circuit (attestation RC circuit) et donc que la responsabilité civile vis-à-vis des tiers est bien garantie. Je déclare sur l'honneur également que mes assurances et mon permis de conduire seront pleinement valides au jour de ma participation à cette sortie. Je m'engage à présenter à l'organisateur l'ensemble de ces documents pour contrôle et à assister au briefing avant tout accès à la piste.

Article 5 : Conformément à la réglementation en vigueur, je certifie avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321.4 du code du sport en matière « d'assurance individuelle accident » et avoir été informé de l'intérêt à souscrire ce type de garantie afin de couvrir mes dommages corporels dans le cadre de cette activité. **J'ai bien pris connaissance de la proposition d'assurance individuelle accident par le partenaire de l'organisateur.**

Article 6 : Je reconnais avoir pris connaissance, des règlements FFSA et intérieurs en vigueur relatifs, aux consignes de sécurité, aux aptitudes nécessaires à la pratique de la conduite sur circuit et des prescriptions qui m'ont été fournies par écrit ou oralement. Je m'engage à les respecter ainsi qu'à me conformer à toutes les instructions des responsables. Je me porte aussi garant du bon comportement de mon copilote et/ou de mes accompagnants. Je reconnais avoir pris connaissance que la société Adrénaline Mobilité ou l'exploitant du circuit peuvent exclure une auto lors de la sortie et que cette décision est sans appel ni remboursement.

Article 7 : En tant que propriétaire ou locataire de l'auto, je certifie sur l'honneur le bon état de mon auto et son aptitude à la pratique de cette activité. Je déclare que mon équipement et ceux de mes accompagnants (copilote et passager) sont conformes au règlement FFSA en vigueur (casque homologué, vêtements, dispositifs de sécurité). Le port du casque et de la ceinture ou harnais de sécurité est obligatoire.

Article 8 : En cas de dégâts matériels au circuit occasionnés par moi-même ou mon auto, je m'engage, en conformité avec le règlement, à prendre en charge immédiatement tous les coûts relatifs aux dégradations (tels que réparation, remplacement... : sac absorbant, extincteur, rail de sécurité, pile de pneus, tout élément de l'infrastructure impacté).

Article 9 : En cas de dégâts matériels automobiles occasionnés par moi-même ou toute personne sous ma responsabilité, je m'engage à prendre à ma charge tous les frais de remise en état qui m'incombent.

Article 10 : En cas de dégâts matériels occasionnés par les participants, l'organisateur Adrénaline Mobilité ne prendra pas position sur le traitement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.

Article 11 : En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulguer des photos de l'auto d'un autre participant sans son autorisation explicite.

Fait le

à

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU ET APPROUVÉ")

☐ Je certifie l'exactitude des informations que j'ai fournies. Je déclare avoir pris connaissance de tous les articles de cette décharge de responsabilité. Je déclare avoir pris connaissance et signé la reconnaissance de responsabilité du circuit du Mas du Clos ainsi que le règlement du Adrénaline Track Expérience Mas du Clos 2026.

☐ Je déclare poser librement et volontairement pour être filmé(e) et/ou photographié(e) lors de cet événement. J'autorise Adrénaline Mobilité à faire usage de toutes les captations qu'elle aura prises de moi sur tous leurs supports médias pour une période de 5 ans.